



CESAM

**Comité d'Études et de Services  
des Assureurs Maritimes et Transports**

*8, rue d'Artois – 75008 PARIS (France)*

*Téléphone + 33 (0)1 58 56 96 00 – Fax + 33 (0)1 58 56 96 39*

*Web : <http://www.cesam.org> – E-mail : [info@cesam.org](mailto:info@cesam.org)*

# Rapport annuel 2018 du Service « Réseaux »

Département des Relations Extérieures

Mathilde Docquier et Frédéric Denèfle  
29/05/2019

## **1. Table des matières**

2.	RÉUNIONS DES COMMISSIONS EN 2018.....	2
3.	TRAVAUX SPÉCIFIQUES LIÉS AUX RÉSEAUX. ....	2
2.1.	Réseau des experts Plaisance.....	2
2.1.1.	La certification EEA Plaisance .....	2
2.1.2.	La supervision des expertises plaisance.....	3
2.2.	Réseau des experts Transports de Marchandises.....	4
3.2.1.	La certification EEA Transport de Marchandises.....	4
3.3.	Réseau des experts Pêche.....	5
3.3.1.	Devenir du Réseau Pêche.....	5
3.4.	Réseau des experts Fluviaux .....	5
2.4.1.	Devenir du Réseau Fluvial .....	5
2.5.	Réseau des commissaires d’avarie.....	6
2.5.1.	Appels publics à candidatures.....	6
2.5.2.	Mise en place d’un compte-rendu spécifique de visite .....	7
4.	SUIVI DES ACTIVITÉS DES RÉSEAUX.....	8
5.	COLLECTE DES COTISATIONS DES RÉSEAUX.....	10
6.	VISITES DES / AUX CA et EXPERTS RECOMMANDÉS EN 2017 .....	10
5.1.	Visites au CESAM.....	10
6.2.	Visites de F. Denèfle.....	10
6.3.	Visites de M. Docquier.....	10
7.	PRÉSENTATIONS DES ACTIVITÉS DU CESAM .....	11
8.	DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES RENCONTRÉES AVEC LES EXPERTS ET/OU LES CA .....	11
7.1.	COMISAV Cameroun .....	11
9.	DIVERS .....	11
8.1.	Outil de traçabilité Google .....	11
8.2.	Publication news et autres.....	12

## **2. RÉUNIONS DES COMMISSIONS EN 2018**

Commission des CA (CTC-R)	Février	Juillet	Octobre
Commission Terrestre	Janvier	Mars	Septembre
Commission Pêche	Mars	Octobre	
Commission Fluviale	Mars	Novembre	
Commission Plaisance	Mars	Novembre	

## **3. TRAVAUX SPÉCIFIQUES LIÉS AUX RÉSEAUX.**

### **2.1. Réseau des experts Plaisance**

#### **2.1.1. La certification EEA Plaisance**

Pour la dixième année consécutive, la session 2018 de la certification EEA Plaisance a permis à 10 candidats de présenter l'examen écrit qui a fait l'objet d'une double correction (assureur/expert). A l'issue de cette correction, 8 candidats ont été reçus à l'examen oral qui avait lieu le 22/11/2018. 6 candidats ont finalement été admis :

- M. Pierre CASTEL à AIGUES MORTES
- M. Xavier GOUTEL à BORDEAUX
- M. Benoît GUILLOU à SETE
- M. Yann LE BRAS à CHERBOURG
- M. Sébastien THETIOT à LA TRINITE-SUR-MER
- M. Jérôme ROUX à MARTIGUES

La remise officielle des attestations de certification a été faite le mardi 11 décembre 2018 à l'occasion du Salon Nautique de Paris.

L'ensemble de ces 6 certifiés a demandé à être inscrit sur les listes des experts recommandés par le CESAM.

Il est important de souligner ici l'absolue nécessité d'une grande représentativité des compagnies d'assurance dans l'ensemble de ce processus de certification tant pour les groupes de validation des

sujets d'examen que pour les sessions d'examens oraux et les corrections. Ce besoin a été rappelé aux membres de la Commission Plaisance afin que chaque compagnie d'assurance désigne des représentants pouvant intervenir.

De plus, comme chaque année, le CESAM a organisé à la FFA une journée de formation qui permet notamment aux experts certifiés de satisfaire à l'exigence de formation continue fixée par le CNPP dans le cadre de leur certification<sup>1</sup> (10 journées de formation tous les 6 ans). Le thème de cette journée du 10/12/2018 était « Le Risque Plaisance : rétrospective 2018 »<sup>2</sup>. Cette journée était également ouverte aux représentants de compagnies d'assurance et autres intervenants intéressés, ce qui porte le nombre de participants à plus de 70 personnes.

### **2.1.2. La supervision des expertises plaisance**

Depuis le mois de juin 2018, le Service Réseaux du CESAM supervise, pour le compte de GENERALI, certaines expertises plaisance requises dans des petits et moyens dossiers de sinistres dits « de masse » et pour lesquels la désignation d'un expert est néanmoins nécessaire.

Cette supervision a pour buts principaux :

- D'évaluer les compétences techniques des experts certifiés EEA Plaisance recommandés par le CESAM
- De procéder à une analyse qualitative des services rendus par les experts recommandés par le CESAM à travers l'étude des rapports déposés dans ces dossiers
- D'identifier les besoins de formation des experts
  
- D'identifier les zones où le réseau du CESAM doit chercher à s'élargir

Les premiers enseignements de cette supervision<sup>3</sup> ont été présentés lors de la journée de formation du 10/10/2018 évoquée ci-dessous et ont également été présentés au Conseil d'Administration du CESAM le 01/04/2019.

En outre le CESAM procédera à un retour d'expérience en vue de préciser les points d'amélioration vers chaque expert intervenu.

---

<sup>1</sup> 10 jours de formation continue à effectuer sur une période de 6 ans.

<sup>2</sup> Lien vers le programme de cette journée de formation : [http://www.cesam.org/fr/conference/20181210/PROGRAMME\\_FORMATION\\_PLAISANCE.pdf](http://www.cesam.org/fr/conference/20181210/PROGRAMME_FORMATION_PLAISANCE.pdf)

<sup>3</sup> Supervision d'environ 200 dossiers en 6 mois.

A l'avenir il serait intéressant d'élargir cette possibilité de supervisions d'expertises aux 5 réseaux CESAM.

Les compagnies membres intéressées par ce type d'interventions peuvent contacter le Service Réseaux.

## **2.2. Réseau des experts Transports de Marchandises**

### **3.2.1. La certification EEA Transport de Marchandises**

Pour la deuxième année, lors de la session d'examens de certification EEA Transport de Marchandises 2018, 11 candidats ont présenté l'examen écrit qui a fait l'objet d'une double correction (assureur/expert). A l'issue de cette correction, 8 candidats ont été admissibles à l'examen oral qui avait lieu le 21/11/2018 (+ 5 candidats en rattrapage).

9 experts ont finalement été certifiés EEA Transports de Marchandises :

- M. Ronan CLOAREC à BORDEAUX
- M. Julien de L'ECOTAIS à MARSEILLE
- M. Gil GAGNE à BORDEAUX
- M. Guillaume LAURENT à BRIVE-LA-GAILLARDE
- M. Nicolas PERRETTE à DUNKERQUE
- M. Christophe POSTEC à PARIS
- M. Jean-François SALAS à TOULOUSE
- M. Frédéric SERENNES à LYON
- M. Mathieu TROUVÉ à MARSEILLE

La remise officielle des attestations de certification a été faite le 15/01/2019 au CESAM.

Parmi ces 9 nouveaux certifiés seul M. POSTEC n'a pas indiqué s'il voulait être référencé sur les listes des experts recommandés par le CESAM.

Afin de satisfaire aux exigences de formation continue imposées par le CNPP dans le cadre du maintien de la certification<sup>4</sup>, le CESAM a proposé deux journées de formation en 2018 :

- Une journée de formation organisée par le CESAM le 06/11/2018<sup>5</sup> : 29 participants (experts et représentants de compagnies d'assurance). Journée totalement gratuite.
- Deux jours de formation dispensés par le BVT<sup>6</sup> les 04 et 05/12/2018 sur le thème du Transport de produits dangereux : 5 participants tous experts. Ces deux jours étaient facturés 420 € TTC afin de prendre en charge l'intervention facturée par le BVT.

---

<sup>4</sup> 10 jours de formation continue à effectuer sur une période de 6 ans.

<sup>5</sup> Intervention de représentants de compagnies d'assurance, de la FFA, d'un avocat et d'un représentant de la FNTR.

### **3.3. Réseau des experts Pêche**

#### **3.3.1. Devenir du Réseau Pêche**

La Commission Pêche s'est enquis du devenir du réseau des experts Pêche du CESAM. En effet, ce réseau comptabilise moins de 800 missions par an et un nombre d'experts relativement faible soit 20 experts uniquement sur le territoire français<sup>7</sup>. De plus, ce réseau est peu renouvelé. De nombreux experts sont proches de la limite d'âge (fixée à 70 ans) pour pouvoir figurer sur les listes du CESAM et peu de nouveaux venus demandent leur inscription sur cette liste. La taille de ce réseau ne justifie donc pas de mettre en place une certification EEA spécifique. Cette situation est également le reflet de la réduction du nombre d'unité de pêche<sup>8</sup> et d'une nouvelle approche du risque par les assureurs qui ont renoncé à certaines expertises pré-assurance sur les plus petites unités.

Face à ce constat, les membres de la Commission Pêche ont soulevé la question d'une éventuelle suppression du réseau Pêche avec une éventuelle incorporation dans un réseau existant (Fluvial et ou Plaisance)<sup>9</sup>.

### **3.4. Réseau des experts Fluviaux**

#### **2.4.1. Devenir du Réseau Fluvial**

Suite à la question du devenir du Réseau Pêche, la même question a été posée pour le Réseau Fluvial. Le Conseil d'Administration a pour le moment pris la même décision : tentative d'élargissement du réseau vers les experts utilisés par les compagnies qui ne sont pas encore recommandés par le CESAM.

---

<sup>6</sup> Bureau de Vérification Technique

<sup>7</sup> Dont 5 en Outre-Mer ( Cayenne, Fort-de-France, Nouméa, Pointe-à-Pitre et Saint-Denis).

<sup>8</sup> 7 373 unités de pêche inscrites pour les 36 criées françaises pour un chiffre d'affaire de € M 700 (Edition spéciale du Marin, *La pêche en France*, Mai 2018).

<sup>9</sup> Le Conseil d'Administration du CESAM du 01 04 2019 a finalement décidé le maintien, au moins temporaire de ce réseau en demandant au Service Réseau d'interroger l'ensemble des membres du CESAM sur les experts utilisés dans ce domaine non recommandés par le CESAM. Ce recensement sera réalisé en 2019 et les contacts pris avec de potentiels nouveaux experts.

## **2.5. Réseau des commissaires d'avarie**

Ci-dessous les **nominations de Commissaires d'Avaries** qui ont été faites en 2018 :

- Monsieur Pascal HARNIST à BORDEAUX
- Monsieur Jacques SCHARWATT à FORT-DE-FRANCE
- Monsieur Thierry BRAEM à LE HAVRE
- Monsieur Philippe PRESLE à PAPEETE

Leurs coordonnées complètes figurent sur le site internet du CESAM [www.cesam.org](http://www.cesam.org) et sont régulièrement mises à jour.

### **2.5.1. Appels publics à candidatures**

En 2018, une procédure systématique d'appel public à candidatures a été mise en place pour l'ouverture ou le renouvellement de tous les postes concernés de Commissaires d'avarie en France et ce afin de répondre à une exigence de transparence et de publicité.

Quatre appels publics ont été lancés sur cette période pour les postes de Commissaires d'avarie suivants :

- Fort-de-France (5 candidatures)
- Bordeaux (6 candidatures)
- Le Havre ( 6 candidatures)
- Corse -pour les deux départements ( 3 candidatures)

Pour chacun de ces appels publics à candidature une parution a été faite dans la presse spécialisée.

A réception de chaque candidature, le CESAM a émis une facture correspondant aux frais de gestion de cette candidature de 50€ TTC. A défaut de paiement de cette facture dans les 5 jours suivant sa réception, le dossier de candidature était écarté et non présenté à la commission chargée de l'attribution du poste.

Les candidatures ont été examinées en fonction d'une grille de critères de notation préétablis arrêtés avec les membres de la CTC-R dans le mois suivant la fin de l'appel à candidatures. Les délibérations de cette commissions sont confidentielles.

L'ensemble des postes de Commissaires d'avarie pour lesquels cette procédure a été mise en place a été pourvu<sup>10</sup>.

---

<sup>10</sup> Cf point 2.5

### **2.5.2. Mise en place d'un compte-rendu spécifique de visite**

A la demande du Conseil d'Administration, le Service Réseaux a mis en place une fiche de compte-rendu spécifique utilisée en cas de visite des Commissaires d'avaries.

Cette fiche reprend notamment les points suivants :

- Historique de la relation
- Personne titulaire de la recommandation
- Environnement juridique et économique de l'exploitation du poste
- Rapport d'activités
- Equipes – Spécialités – Localisation
- Système d'information et de documentation
- Résumé des échanges pendant la visite
- Compte-rendu des dossiers examinés

Cette fiche a été validée par la Commission Technique Consultative des Réseaux et sera systématiquement utilisée pour chaque visite de commissaire d'avaries avec transmission à la Commission pour information.



#### 4. SUIVI DES ACTIVITÉS DES RÉSEAUX

Les chiffres pour l'année 2018 sont amenés à évoluer avec la réception des rapports d'activité en cours de collecte par le CESAM manquants au jour du présent rapport

<b>Nombre de missions traitées de 2013 à 2018</b>						
<b>en provenance du Marché Français</b>						
	<b>2013</b>	<b>2014</b>	<b>2015</b>	<b>2016</b>	<b>2017</b>	<b>2018</b>
<a href="#">CA[1]</a>	13 200	13 945	12 577	9 280	8 069	7 060
<a href="#">Exp Plaisance[2]</a>	6 195	5 774	6 118	5 684	6 961	6 133
<a href="#">Exp Terrestre[3]</a> <a href="#">(1)</a>	7 461	6 522	5 264	4 531	4 790	<a href="#">6259[4]</a>
<a href="#">Exp Pêche[5]</a>	801	825	907	735	819	762
<a href="#">Exp Fluvial</a> <a href="#">[6]</a>	1 264	1 340	1 428	1 336	877	530
<a href="#">[1] En date du 10/05/2019, 157 comptes-rendus annuels d'activités reçus sur 234 postes.</a>						
<a href="#">[2] En date du 10/05/2019, 57 comptes-rendus annuels d'activités reçus sur 72 postes.</a>						
<a href="#">[3] En date du 10/05/2019, 40 comptes-rendus annuels d'activités reçus sur 57 postes.</a>						
<a href="#">[4] Sans tenir compte des expertises judiciaires.</a>						
<a href="#">[5] En date du 10/05/2019, 14 comptes-rendus annuels d'activités reçus sur 20 postes.</a>						
<a href="#">[6] En date du 10/05/2019, 16 comptes-rendus annuels d'activités reçus sur 24 postes.</a>						

**Interventions des Commissaires d'Avaries pour le compte du Marché Français**  
avec estimation des dommages

	2015			2016			2017			2018		
	Montants	NB missions	Moyenne par dossier	Montants	NB de missions	Moyenne par dossier	Montants	NB de missions	Moyenne par dossier	Montants	Nb de missions	Moyenne par dossier
<b>Corps</b>	19 754 000 €	2511	7 866 €	20 135 880 €	2156	9 270 €	21 574 401 €	2050	10 524 €	25 985 357 €	1164	22324 €
<b>Facultés</b>	40 162 907 €	9521	4 218 €	22 775 636 €	7098	7 108 €	49 613 706 €	6019	8 243 €	22 781 722 €	3760	6058 €

**Interventions des Experts Recommandés en 2018**  
pour le Marché Français Français  
avec estimation des dommages

Réseaux	Estimation des dommages	Moyenne de l'estimation par dossier
<b>Experts Plaisance</b>	32 495 412 € pour 2900 dossiers « Sinistres » <sup>11</sup>	11 205€
<b>Experts Terrestres</b>	31 901 915 € pour 4 665 dossiers <sup>12</sup>	6 838 €
<b>Experts Pêche</b>	1 837 466 € pour 411 dossiers « Sinistres » <sup>13</sup>	44 707 €
<b>Experts Fluviaux</b>	3 931 706 € pour 187 dossiers « Sinistres »	21 025 €

<sup>11</sup> Auxquels s'ajoutent les interventions en pré-assurance et en pré-transactionnel = 730

<sup>12</sup> hors Expertises judiciaires qui s'élèvent à: 293 dossiers

<sup>13</sup> Auxquels s'ajoutent les interventions en pré-assurance et en pré-transactionnelle = 89

## **5. COLLECTE DES COTISATIONS DES RÉSEAUX**

<b>Année</b>	<b>Montants facturés</b>	<b>Montants encaissés</b>	<b>% d'encaissement</b>
2013	217 947 €	203 778 €	93,50 %
2014	220 311 €	217 575 €	98,76 %
2015	217 523 €	213 713 €	98,25 %
2016	211 564 €	208 419 €	98,51 %
2017	215 172 €	208 872 €	97,07 %
2018	208 206 €	197 836 €	95,02 %
2019	218 539,15 €	187 219 €	85,6 % Au 29/05/2019

## **6. VISITES DES / AUX CA et EXPERTS RECOMMANDÉS EN 2018**

### **5.1. Visites au CESAM**

- Visite de M. DABAN (CA Alexandrie – EGYPTE) le 20/02/2018
- Visite de M. COUDE (expert Pêche – Les Sables d’Olonne) le 26/03/2018
- Visite de M. BLANKEN, M. HARDOUIN, M. LE GALL et M. SENDRA -Experts Plaisance EEA (qui créent une structure commune GEMCO pour couvrir l’ouest de la France) le 06/06/2018
- Visite de M. BREST (CA Santiago du Chili) le 11/06/2018
- Visite de M. CURIN et M. MARGETIS (CA Split – CROATIE) le 25/06/2018
- Visite de Mme PAUL (DP SURVEY) le 28/06/2018

### **6.2. Visites de F. Denèfle**

- Visite à M. CECCHINI (CA Nice) et M. CIAVALDINI (expert Plaisance à Nice) le 15/01/2018
- Visite à M. CHRISTIANS (CA Cape Town – AFRIQUE DU SUD) à l’occasion de IUMI Sept 2018

### **6.3. Visites de M. Docquier**

- Visite à M de BOULOIS (CA Dunkerque) et M. CASTEL (expert fluvial à Dunkerque) les 27 et 28/02/2018.
- Visite à M. SCHARWATT (CA Martinique et expert Plaisance et Pêche ) et M. MARSOLLE (CA Guadeloupe et Expert Pêche et Plaisance) après le passage du cyclone IRMA le 18/09/2018

## **7. PRÉSENTATIONS DES ACTIVITÉS DU CESAM**

Les réseaux du CESAM et leur fonctionnement ont donné lieu à une présentation chez COVEA (le 13/06/2018 avec Mme Le Chatelier) ainsi qu'une conférence téléphonique avec le Groupe Monceau (le 03/09/2018 avec Mme //MANACH).

Monsieur Denèfle a également présenté le CESAM et ses activités à la Fédération Marocaine des Sociétés d'Assurances et de Réassurance à Casablanca le 12/12/2018.

## **8. DIFFICULTÉS PARTICULIÈRES RENCONTRÉES AVEC LES EXPERTS ET/OU LES CA**

### **7.1. COMISAV Cameroun**

Ce poste a donné lieu à une très grande attention par le Dept Des réseaux en étroite collaboration avec la CTC-R compte tenu d'un problème rencontré par l'un des membres, lors d'une vente en sauvetage, qui n'a pas été réglé par l'intéressé malgré les très nombreuses démarches de la compagnie et du CESAM à cette fin.

Face a la situation crée par l'attitude du CA il a été décidé après une tentative de clarification demeurée sans suite de supprimer la recommandation au titulaire de celle-ci.

Une procédure de remplacement est en cours après recueil de 4 candidatures.

## **9. DIVERS**

### **8.1. Outil de traçabilité Google**

Cet outil, utilisé par le CESAM depuis la fin de l'année 2013, permet d'analyser le nombre de requêtes et de consultations des postes sur le site du CESAM concernant les experts et/ou CA.

	<b>Nombre de visites</b>	<b>Visiteurs uniques</b>	<b>Requêtes<sup>14</sup></b>
Du 1/01 au 31/12/2014	23 804	17 719	45 719
Du 1/01 au 31/12/2015	25 529	17 579	53 676
Du 1/01 au 31/12/2016	23 316	15 790	52 076
Du 1/01 au 31/12/2017	24 176	15 682	51 547
Du 1/01 au 31/12/2018	19 648	13 723	42 037

<sup>14</sup> Depuis 2018 un seul visiteur allant sur plusieurs pages à l'occasion d'une visite. A l'exception des unités émanant de systèmes robotiques.

## **8.2 Publication news et autres**

Au cours de l'année 2018, le Service « Réseaux » a émis 40 news et avis d'information. Pour mémoire, le fichier news regroupe plus de 450 destinataires<sup>15</sup>.

<b>News émises par le Service Réseaux - 2018</b>		
<b>Date d'émission</b>	<b>Sujet</b>	<b>Destinataires</b>
20/12/2018	Avis de vol "LASKA"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
04/12/2018	Réouverture de Port Réunion (La Réunion) - avis N° 4	News
29/11/2018	Fermeture de Port Réunion (La Réunion) - avis n° 3	News
22/11/2018	Fermeture de Port Réunion (La Réunion) - avis n° 2	News
20/11/2018	Fermeture de Port Réunion (La Réunion) - avis N° 1	News
05/11/2018	Avis de vol "MSIROJOU"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
22/10/2018	Nomination de nouveaux commissaires d'avaries	News
18/10/2018	Ouverture d'enquête BEA Mer Vraquier VIRGINA et roulier ULYSSE	Commissaires d'avaries français et Commission Technique Consultative
16/10/2018	Avis de vol "L'EMERAUDE"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
28/09/2018	Effondrement du pont de Morandi à Gênes (Italie)	News
28/09/2018	Jours fériés en Chine	News
27/09/2018	Tempête tropicale KIRK (Antilles)	News
26/09/2018	Reprise du trafic suite à l'effondrement du pont de Malanville (Bénin) - avis N° 2	News
13/09/2018	Cyclone ISAAC (Antilles) - avis N° 2	News
12/09/2018	Tremblement de terre et typhon au Japon - avis N° 2	News
12/09/2018	Cyclone ISAAC (Antilles) - avis N° 1	News
10/09/2018	Tremblement de terre et typhon au Japon - avis N° 1	News
10/09/2018	Nouvelle taxe à l'export (Argentine)	News
07/09/2018	Effondrement du pont de Malanville (Bénin)	News
30/08/2018	Obsèques de M. BLONDET	News
24/08/2018	Ouverture d'enquête BEA Mer - navire de pêche ETENDARD	Experts Pêche et membres de la Commission Pêche

<sup>15</sup> Pour être conforme à la réglementation R.G.P.D. le CESAM a ajouté une mention au bas de toutes les « news » à destinataires multiples.

24/08/2018	Avis de vol " VONI"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
20/08/2018	Avis de vol "MERSSSIKI"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
10/08/2018	Avis de vol "KOPAO"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
10/08/2018	Avis de vol " MAX"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
08/08/2018	Avis de vol "VONI FRA"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
02/08/2018	Avis de vol " CORE DICCIA 3"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
09/07/2018	Cyclone BERYL (Antilles) - avis N° 2	News
06/07/2018	Cyclone BERYL (Antilles) - avis N° 1	News
04/07/2018	Ouverture d'enquête BEA Mer - Unité de plaisance SARKOSCU	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance
22/06/2018	Grève des dockers du port de Douala (Cameroun)	News
15/06/2018	Ouverture d'enquête BEA Mer - navire à passagers ANDREA LINDA MARIA	Commissaires d'avaries français et Commission Technique Consultative
11/05/2018	Situation politique au Moyen-Orient et Afrique du Nord	NEWS
25/04/2018	Nouveau terminal roulier du port d'Abidjan (Côte d'Ivoire)	NEWS
27/03/2018	Ouverture d'enquête BEA Mer - navire de pêche CAMALEA	Experts Pêche et membres de la Commission Pêche
16/03/2018	Situation à Mayotte	News
13/03/2018	Situation politique en Guinée Conakry	News
28/02/2018	Ouverture d'enquête BEA Mer - navire de pêche ESSOR	Experts Pêche et membres de la Commission Pêche
26/01/2018	Présence du CESAM sur Twitter	News
17/01/2018	Avis de vol "BELLISSIMA"	Experts Plaisance et membres de la Commission Plaisance